

MÉMOIRE
SUR LA NÉCESSITÉ
DE JOINDRE
UNE MÉNAGERIE

Au Jardin National des Plantes
de Paris.

PAR JACQUES-BERNARDIN-HENRI
DE SAINT-PIERRE,

Intendant du Jardin national des Plantes et de son
Cabinet d'Histoire naturelle.

.....*Miseris succurrere disco.*
ÆNEID. lib. 1.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE.

Chez P. FR. DIDOT, quai des Augustins, n^o. 22.

1792.

qui est enclavé dans le jardin des plantes, et qui appartient à la nation. Il me suffit donc d'exposer en peu de mots l'état où se trouve la ménagerie de Versailles, son utilité au jardin des plantes, et les moyens économiques qui peuvent l'y établir, pour déterminer la nation à accorder les fonds nécessaires à son entretien. Le zèle des ministres, l'intérêt de la municipalité de Paris, la bonne volonté de son Département, les lumières et le patriotisme de la Convention nationale, suppléeront à mon défaut de crédit.

M. Couturier, régisseur général des domaines de Versailles, m'écrivit, il y a quelques jours, que le ministre des finances l'avoit chargé d'offrir au cabinet d'histoire naturelle les animaux de la ménagerie, en m'engageant à les venir voir. Les infirmités de M. Daubenton ne lui permettant pas de m'accompagner, j'y invitai M. Thouin, jardinier en chef, et M. Desfontaines, professeur de botanique du jardin national des plantes. M. Thouin étoit

chargé de plus, de la part du ministre de l'intérieur, de prendre dans les jardins de Trianon, Bellevue, etc. etc. les plantes rares qui pouvoient convenir au jardin national. Nous fûmes, avec M. Couturier, à la ménagerie, où nous fûmes introduits par M. Laimant, qui en est l'inspecteur et le concierge.

Nous n'y trouvâmes que cinq animaux étrangers, à la vérité fort rares et fort curieux.

1°. Le Couâgga : c'est une espèce de cheval zébré à la tête et aux épaules ; il est venu du Cap de Bonne-Espérance en 1784. Il est doux. Il se présenta de lui-même à sa grille pour se laisser caresser, excepté aux oreilles ; particularité qui, dit-on, lui est commune avec l'âne.

2°. Le Bubale : c'est une espèce de petit bœuf qui tient du cerf et de la gazelle ; il a été envoyé en 1783 par le Dey d'Alger. Il est susceptible de domesticité, comme le Couâgga ; comme

lui, il venoit chercher des caresses à travers sa grille.

3°. Le Pigeon huppé de l'île de Banda. Brisson le nomme le Faisan couronné des Indes, mais il boit en pompant l'eau comme le pigeon. Cet oiseau est magnifique : son plumage est bleu, et il est de la taille d'un poulet d'Inde. Il est couronné d'une superbe aigrette d'un bleu de ciel, qui lui couvre la tête en forme d'auréole. Il est fort sauvage : en nous voyant il se tint dans le fond de sa loge, où il alloit et venoit dans une agitation perpétuelle. Il est cependant à la ménagerie depuis 1787.

4°. Le Rhinocéros, envoyé de l'Inde en 1771. Il avoit alors un an. Cet animal est fort rare en Europe. Sa lourde masse en contraste avec sa tête qui ressemble à celle d'un aigle, sa peau épaisse à plusieurs plis, qui le couvre comme une robe, les gros boutons dont elle est parsemée, sa corne unique sur le nez, ses pieds à trois ergots,

son membre génital tourné en arrière, par lequel nous lui vîmes lancer au loin son urine comme un jet d'eau, nous offrirent une nouvelle combinaison de formes dans l'ordre des quadrupèdes. Moins intelligent que l'éléphant, il aime à se baigner comme le sanglier. Il n'en paroît pas moins sensible aux caresses: il passa, pour les recevoir, son large museau à travers sa palissade. Je remarquai que sa corne qu'il a entièrement usée contre les barreaux, n'avoit point d'os au centre comme celle des bœufs, et que la racine étoit toute parsemée de petits points blancs. M. Daubenton m'a dit que ce n'étoit qu'un paquet de crins agglutinés.

5°. Un beau Lion arrivé du Sénégal en septembre 1788, il avoit alors sept à huit mois; ainsi qu'un Chien bracq son compagnon, avec lequel il a été élevé. Leur amitié est un des plus touchans spectacles que la nature puisse offrir aux spéculations d'un philosophe. J'avois lu dans les voyages de Jean Mocquet, fondateur et garde du cabinet

des singularités du roi, sous Henri IV, l'histoire d'un chien qu'il avoit vu à Maroc dans la fosse aux lions où on l'avoit jeté pour être dévoré: il y vivoit paisiblement sous la protection du plus fort d'entre eux, qu'il s'étoit attirée en le flattant et lui léchant une gale qu'il avoit sous le menton. Mais l'ami du lion de Versailles est plus intéressant que le protégé du lion de Maroc. Dès qu'il nous aperçut, il vint avec le lion à la grille, nous faisant fête de la tête et de la queue. Pour le lion, il se promenoit gravement le long de ses barreaux contre lesquels il frottoit sa tête énorme. L'air sérieux de ce terrible despote, et l'air caressant de son ami, m'inspirèrent pour tous deux le plus tendre intérêt. Jamais je n'avois vu tant de générosité dans un lion et tant d'amabilité dans un chien. Celui-ci sembla deviner que sa familiarité avec le roi des animaux, étoit le principal objet de notre curiosité. Cherchant à nous complaire dans sa captivité, dès que nous lui eûmes adressé quelques paro-

les d'affection, il se jeta, d'un air gai, sur la crinière du lion, et lui mordit en jouant les oreilles. Le lion se prêtant à ses jeux baissa la tête, et fit entendre de sourds rugissemens. Cependant ce chien si complaisant et si hardi portoit à son côté une cicatrice toute rouge, qu'il léchoit de temps en temps, et qu'il sembloit nous montrer comme les effets d'une amitié trop inégale. J'admirois la gaieté franche du chien sans rancune et sans méfiance auprès de son redoutable ami, après une si cruelle injure. Cependant les caprices, l'humeur, les premiers mouvemens, sont plus rares et ont des suites moins dangereuses dans leur société que dans la plupart de celles des hommes. Le lion se livre très-rarement à la colère envers son compagnon. On nous assura qu'il l'invitoit souvent à se jouer, en se mettant sur le dos les pattes en l'air, et le serrant entre ses bras.

Tel est l'état où nous avons trouvé la ménagerie. Cependant, qui le croiroit? ce petit nombre d'animaux venus